

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–13 novembre 2015

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2015/5-D/1
25 septembre 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

PLAN DE TRAVAIL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Pour la période allant de juillet 2015 à
juin 2016**

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le coordonnateur mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. S. Hongray
Directeur du Bureau du Commissaire
aux comptes
Tél.: 066513-2392

**Le Contrôleur et
Vérificateur général des
comptes de l'Inde assure
les services d'audit
externe du Programme
alimentaire mondial
(PAM).**

**Sa mission consiste à
fournir une assurance
indépendante au PAM et à
apporter une valeur
ajoutée à la direction du
Programme en formulant
des recommandations
constructives.**

**Pour plus de détails,
veuillez contacter:**

M. Stephen Hongray
Directeur du Bureau du Commissaire
aux comptes
Programme alimentaire mondial
Via Cesare Giulio Viola, 68/70
00148 Rome, Italie.
Tél.: 0039 -06-6513-2392
Courriel: stephen.hongray@wfp.org

Plan de travail du Commissaire aux comptes

Programme alimentaire mondial

**Pour la période allant
de juillet 2015 à juin 2016**



सत्यमेव जयते

**CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DES COMPTES DE L'INDE**

I. Introduction

1. Le présent document expose notre plan de travail en détaillant les vérifications à effectuer entre juillet 2015 et juin 2016. Pour garantir la prestation de services de qualité au PAM, nous entendons nous appuyer sur les Normes internationales d'audit et des méthodes d'audit éprouvées.

II. Responsabilités de la direction

2. La responsabilité de l'établissement des états financiers, en conformité avec les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et avec le Règlement financier et les principes comptables reconnus, ainsi que de la régularité des transactions financières, incombe au PAM.
3. Le PAM est également chargé d'assurer l'exhaustivité et la qualité des états financiers et de fournir en temps voulu les tableaux et les éléments probants qui s'y rapportent.
4. La direction doit fournir tous les livres, écritures et explications jugés nécessaires pour la conduite de l'audit, conformément aux termes de l'annexe au Règlement financier intitulée "Mandat additionnel pour la vérification externe des comptes".

III. Déroulement de l'audit

5. Nous planifierons et réaliserons notre audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers rendent fidèlement compte de la situation financière à la fin de la période examinée ainsi que des résultats de l'activité sur cette période. Nous suivrons des procédures qui nous permettront de recueillir des éléments probants quant aux montants et renseignements figurant dans les états financiers. Parallèlement à l'évaluation de la présentation générale de ces états, nous chercherons à déterminer si les méthodes comptables utilisées sont appropriées et si les estimations comptables établies par la direction sont vraisemblables.
6. Nous n'examinerons les systèmes comptables et les contrôles internes que dans la mesure que nous jugerons nécessaire à la bonne exécution de l'audit. Ainsi, notre examen pourrait ne pas relever toutes les lacunes qui existent ou ne pas signaler toutes les améliorations possibles.
7. Nous axerons notre travail d'audit sur les principaux domaines de risque. Notre évaluation des risques s'appuie principalement sur le travail d'audit que nous avons mené précédemment, ainsi que sur notre examen de documents du PAM et nos échanges avec le personnel occupant des postes clés au sein du Programme.
8. Nous soumettrons deux rapports d'audit opérationnel et un rapport détaillé qui, ensemble, résumeront nos constatations relatives au travail réalisé pendant l'année.

IV. Domaines clés prioritaires de l'audit

A. Audit opérationnel

Programme d'alimentation scolaire

9. L'ambition du Programme alimentaire mondial est de réduire la faim chez les écoliers de sorte qu'elle ne fasse pas obstacle à leur développement. Son programme d'alimentation scolaire contribue à réduire la vulnérabilité face à la faim et à protéger et promouvoir les moyens d'existence en misant sur le capital humain grâce à l'amélioration de la santé, de la nutrition et de l'éducation. En 2014, le PAM a alloué 335 millions de dollars É.-U. à son programme d'alimentation scolaire, mis en œuvre dans 65 pays.

10. La politique d'alimentation scolaire de 2009 a été actualisée en 2013, conformément au nouveau Plan stratégique du PAM pour 2014-2017. Il est désormais prévu que tout en continuant de répondre aux demandes de financement et d'exécution de programmes de repas scolaires, en particulier là où les capacités locales sont insuffisantes, le PAM s'attachera davantage à faciliter la transition des pays vers la prise en charge de leurs propres programmes.
11. Notre audit opérationnel visera à obtenir l'assurance que le PAM est parvenu à mettre en œuvre le programme d'alimentation scolaire de manière économique, efficiente et efficace, tout en aidant les pays à se doter de leurs propres programmes.
12. L'audit vérifiera les points suivants:
 - a) le programme offre un filet de sécurité aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grâce aux transferts de revenus;
 - b) le programme contribue à accroître la scolarisation et à réduire l'absentéisme;
 - c) l'alimentation scolaire permet de lutter contre les carences en micronutriments chez les écoliers;
 - d) les communautés s'impliquent et prennent en main les programmes (parents, enseignants et enfants);
 - e) l'appui aux politiques et l'assistance technique contribuent à renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'alimentation scolaire;
 - f) des mesures sont prises pour aider les pays à établir et gérer des programmes nationaux liés à la production agricole locale;
 - g) dans les pays où l'appui opérationnel du PAM demeure nécessaire, il existe des stratégies claires de transfert des responsabilités;
 - h) le suivi et le contrôle sont assurés efficacement à tous les niveaux des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège.
13. L'équipe chargée de réaliser cet audit opérationnel se rendra au Siège du PAM, à Rome, ainsi qu'au Centre d'excellence pour la lutte contre la faim à Brasilia, au Brésil.

Service du transport aérien du PAM

14. Le Service du transport aérien du PAM a pour objectif premier de veiller à ce que les vols effectués pour permettre à la communauté humanitaire d'apporter une assistance vitale à ceux qui en ont besoin puissent être assurés rapidement compte tenu de la situation et parviennent à destination en toute sécurité et en temps utile.
15. Le Service du transport aérien du PAM, qui assure en particulier les services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, est le prestataire de services de transport aérien auquel a recours la communauté humanitaire à l'échelle mondiale. Les services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies permettent d'accéder à des lieux reculés et difficiles, souvent dans des conditions de sécurité précaires, là où il n'existe aucune option sûre de transport de surface ou de transport aérien commercial. Compte tenu de la nature de ses activités, le PAM dépend beaucoup de ces services aériens pour remplir sa mission. À l'heure actuelle, la flotte compte plus de 50 appareils, dans 13 pays. En 2014, le budget du Service du transport aérien du PAM s'est établi à 242,30 millions de dollars.
16. Notre audit opérationnel visera à obtenir l'assurance que le PAM parvient à faire fonctionner et à gérer son Service du transport aérien de manière économique, efficiente et efficace.

17. L'audit vérifiera les points suivants:

- a) les opérations du Service du transport aérien du PAM sont d'un bon rapport coût-efficacité;
- b) il existe des procédures pour garantir la viabilité financière de toutes les opérations;
- c) en situation d'urgence, l'ensemble de la communauté humanitaire peut avoir accès à des services aériens rapides, efficaces et adaptés aux besoins des utilisateurs;
- d) les normes opérationnelles sont dûment appliquées sur le terrain;
- e) des partenariats stratégiques ont été mis en place avec d'autres entités opérant dans le secteur de l'aviation (compagnies aériennes, aéroports, etc.) afin de tirer parti de leurs compétences spécialisées et d'éventuelles possibilités d'appui en nature;
- f) les besoins opérationnels sont régulièrement passés en revue afin d'optimiser la flotte et de négocier des clauses contractuelles souples avec les exploitants et les prestataires de services;
- g) un mécanisme est en place pour renforcer les capacités du personnel et les compétences nécessaires;
- h) un suivi permanent est assuré pour garantir le respect des normes de sécurité par les exploitants aériens et les autres prestataires de services;
- i) les procédures de suivi et de contrôle sont efficaces à tous les niveaux.

B. Audit de conformité

18. Sur la base de notre analyse des risques, nous avons prévu de procéder à des audits sur le terrain dans trois bureaux régionaux et neuf bureaux de pays. On trouvera à l'annexe 1 la liste des unités retenues.
19. Les travaux de vérification sur le terrain seront conduits selon les principes définis dans le cadre de contrôle interne du PAM (Renforcement du contrôle de gestion et de l'obligation redditionnelle), qui suit de près le cadre de contrôle du Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway.
20. Les audits sur le terrain permettront également de recueillir des éléments utiles aux deux audits opérationnels qui seront réalisés pendant l'année.

C. Certification des comptes

21. S'agissant de la certification des comptes, notre audit portera principalement sur les points ci-après:
 - a) **Stocks.** Compte tenu du mandat du PAM, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les questions connexes ont été au cœur de chacun de nos audits. Lors de notre audit des états financiers de 2014, nous avons constaté une amélioration du rapprochement des données entre les systèmes WINGS et COMPAS. Nous examinerons plus avant les améliorations apportées pendant l'année en cours.
 - b) **Placements.** La politique de placement vise à optimiser la gestion du portefeuille de liquidités du PAM conformément aux objectifs de celui-ci en matière de placements, d'échéances et de niveaux de tolérance au risque. Nous nous attacherons à déterminer si les placements ont été évalués comme il convient à la fin de l'exercice et le produit des intérêts correctement comptabilisé. De plus, nous examinerons les mesures prises pour contenir le profil de risque des placements du PAM.

- c) **Transferts monétaires et bons.** Les transferts monétaires et les bons sont utilisés pour favoriser l'accès à un assortiment alimentaire équilibré lorsque ces modalités sont efficaces par rapport à leur coût, ce que permettent d'établir les évaluations du contexte opérationnel et des besoins des bénéficiaires réalisés par le PAM. Ce dernier distribue de plus en plus souvent des espèces et des bons plutôt que des vivres aux destinataires ciblés. Nous examinerons les dépenses afférentes aux transferts monétaires et aux bons et leur valeur estimée en fin d'année.
- d) **Immobilisations corporelles.** Nous examinerons l'évaluation des immobilisations corporelles conformément aux prescriptions des normes IPSAS et aux principes comptables du PAM.
- e) **Prestations dues aux employés.** Ces prestations, qui comprennent les indemnités à court et à long terme et celles qui sont dues après la cessation de service, représentent un élément important du passif. Nous examinerons l'évaluation de ces engagements ainsi que le plan de financement mis en place pour les engagements non couverts correspondant aux prestations dues aux employés.

V. Collaboration avec le Bureau du contrôle interne

22. Conformément aux Normes internationales d'audit, nous devons:

- examiner les activités d'audit interne et, le cas échéant, leurs effets sur les procédures d'audit externe;
- acquérir une connaissance suffisante des activités d'audit interne pour pouvoir contribuer à la planification de l'audit et à l'élaboration d'une stratégie d'audit efficace;
- procéder à une évaluation préliminaire de la fonction d'audit interne lorsqu'il apparaît que cette fonction est pertinente pour notre vérification des états financiers dans certains domaines d'audit bien précis;
- évaluer et analyser le travail d'audit interne, lorsque nous devons nous appuyer sur ce travail, afin de confirmer qu'il répond à nos besoins.

23. Lors de notre réunion de planification avec les représentants du Bureau du contrôle interne, nous avons évoqué leur champ d'action afin d'éviter tout chevauchement des activités. Nous examinerons leurs rapports pour déterminer la portée de l'assurance susceptible d'être obtenue à partir du travail effectué.

VI. Examen de la qualité

24. Nous disposons d'un cadre de gestion de la qualité de l'audit pour le PAM, que nous sommes tenus de respecter. Pour garantir un audit rigoureux, nous suivons minutieusement plusieurs procédures d'assurance de la qualité. Les procédures applicables à la présente mission sont les suivantes:

- respect des normes d'audit ainsi que des méthodes et procédures d'audit établies;
- examen méticuleux, tant dans les bureaux extérieurs qu'au Siège, des constatations résultant des contrôles effectués, réalisé par des personnes ne participant pas aux travaux de vérification sur le terrain, de façon à s'assurer que ces constatations sont conformes aux critères de l'importance relative et de la preuve;
- étude des documents de travail;
- réalisation à mi-parcours d'un examen structuré du plan d'audit.

Annexe 1

Audits prévus sur le terrain

1	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes) (RBP)
2	Bureau de pays: Honduras
3	Bureau de pays: Colombie
4	Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale) (RBN)
5	Bureau de pays: Kenya
6	Bureau de pays: Somalie
7.	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe) (RBJ)
8.	Bureau de pays: République démocratique du Congo
9.	Bureau de pays: Soudan (RBC)
10.	Bureau de pays: Tchad (RBD)
11.	Bureau de pays: Niger (RBD)
12.	Bureau de pays: Bhoutan (RBB)